



Déclarations et Discours

N° 82/33

LA MAÎTRISE DES ARMEMENTS ET LE DÉSARMEMENT

Déclaration de l'ambassadeur du Canada au désarmement, M. J. Alan Beesley, dans le cadre des débats de la première Commission sur le désarmement de la trente-septième Session de l'Assemblée générale des Nations Unies, à New York, le 3 novembre 1982.

...Le désarmement et la maîtrise des armements constituent non seulement la question la plus pressante de notre temps, mais également la plus cruciale, la plus controversée et la plus urgente. Une activité intense dans ce domaine, aussi bien entre les nations qu'à tous les niveaux de l'opinion publique internationale, aura été un thème majeur de l'année écoulée. Certaines années ont vu la conclusion, la signature et la ratification d'accords. Si l'année 1982 n'aura pas été de celles-là, elle n'en marque pas moins une conjoncture importante dans le processus de désarmement et de maîtrise des armements.

Lorsque la Commission a entamé ses travaux l'année dernière, il n'y avait pas de négociations en cours sur les armes nucléaires. Depuis, nous avons assisté à la reprise des pourparlers, d'importance cruciale, entre les États-Unis et l'Union soviétique sur la limitation et la réduction des armements stratégiques, ainsi qu'à l'ouverture des entretiens connexes sur les armes nucléaires de portée moyenne. Notre survie dépend peut-être de l'issue de ces négociations ; nous avons donc un intérêt fondamental à les voir couronnées de succès. D'ailleurs, le progrès des entretiens sur les questions nucléaires est dans l'intérêt de tous, car non seulement les parties directement concernées mais tous seront touchés par leur résultat. Il n'est dès lors pas étonnant que le vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, M. Allan J. MacEachen, ait tenu à souligner dans son discours à l'Assemblée générale, le 27 septembre, que le Canada appuie fermement ces négociations.

J'aimerais maintenant toucher un mot de certains des points qui figurent à notre ordre du jour.

Questions nucléaires

Interdiction des essais nucléaires. Lors de la deuxième Session extraordinaire sur le désarmement (UNSSOD II), le premier ministre Trudeau a réaffirmé l'engagement du Canada à l'égard de la conclusion d'un traité sur l'interdiction complète des essais, traité qui constituerait l'une des composantes d'une stratégie cohérente visant à freiner la course aux armements nucléaires, soit une « stratégie de l'asphyxie ». La création, au sein de l'organe multilatéral de négociation à Genève, d'un groupe de travail sur l'interdiction des essais nucléaires, est importante à cet égard. Nous regrettons qu'il n'ait pas été possible de s'entendre sur le programme de travail du groupe, mais nous avons bon espoir que, malgré les difficultés, celui-ci pourra entreprendre l'étude de mesures effectives en vue de vérifier l'application du traité envisagé.
